

BLÉ

Contact

LETTRE D'INFORMATION DE L'A.G.P.B.

N° 175 JUILLET/AOÛT 2005

H U M E U R D E B L É

REMEMBER

Au-delà des crédits qui lui seront alloués dans les futurs budgets de l'Union européenne, l'évolution de la PAC dépend également des résultats des négociations de l'OMC. Beaucoup espèrent que la Conférence ministérielle de Hong Kong en décembre 2005 marquera la fin de ces négociations.

Puisque la Grande-Bretagne assurera encore alors la présidence de l'Union européenne, il faut se rappeler que tel était déjà le cas en novembre 1992, lorsque fut conclu sur l'agriculture, entre les États-Unis et l'Europe, le préaccord dit de Blair House.

Ce préaccord débloqua le cycle de l'Uruguay du GATT. Sans en révéler à qui que ce soit, la présidence britannique fit fortement pression sur le négociateur représentant la Commission européenne pour qu'il signe un texte qui n'était pas des plus équilibrés pour les agriculteurs de la CEE. Une renégociation fut engagée sur l'insistance de la France, mais ses résultats furent évidemment très mesurés.

MARCHÉS

MAROC : LA SÈCHERESSE FAIT BAISSER DE 55% LES RÉCOLTES DE BLÉ

Les récoltes de céréales maghrébines ont été sévèrement pénalisées par la sécheresse cette année. C'est tout particulièrement le cas au Maroc, pays le plus producteur de la zone, où les récoltes de blé (blé tendre + blé dur) et d'orge sont évaluées respectivement à 2,5 et 1 millions de tonnes, au lieu de 5,5 et 2,8 Mt l'année dernière. En conséquence, diverses mesures ont été mises en place par les autorités marocaines, notamment l'extinction de créances de 100 000 petits agriculteurs et la suspension des taxes à l'importation d'orge pour l'alimentation du bétail. Le royaume chérifien devrait importer 5 à 5,5 Mt de céréales durant la campagne céréalière 2005/06 (1/07/05- 30/06/06), dont 2,5 à 3 Mt de blé tendre. L'accord Maroc-UE qui permet à cette dernière d'exporter un contingent annuel de blé tendre à droit de douane réduits vers le Maroc, produira vraisemblablement de pleins effets (l'importance du contingent dépend du niveau de production du Maroc; il est au maximum de 1,06 Mt).

Globalement, les pays du Maghreb devraient importer 6,5 à 7 Mt de blé tendre durant cette campagne.

français des boissons de la malterie et de la brasserie, ainsi que d'un accompagnement technique en Chine lors de l'utilisation de prochaines livraisons.

ARVALIS va par ailleurs envoyer des experts au Maghreb pour identifier avec leurs homologues algériens les points d'amélioration de la filière céréalière sur lesquels ils souhaitent un appui technique (stockage, amélioration des variétés utilisées...)

Enfin, l'institut poursuit son activité dans le domaine des études de filière, de marché et de concurrence, afin d'anticiper les demandes de céréales susceptibles d'apparaître ou de déceler des opportunités de marché. Des études et des missions sont ainsi en cours en République tchèque et en Hongrie. D'autres sont prévues en 2006 en Egypte et en Asie.

POLITIQUE AGRICOLE

USA : LES FARMERS ÉCHAPPENT AUX COUPES BUDGÉTAIRES INITIALEMENT ENVISAGÉES

Flash Agri, le bulletin agricole des missions économiques des ambassades de France de la zone ALENA, rapporte que les lobbies agricoles américains ont gagné le combat qu'ils ont mené face aux propositions de réduction des dépenses émises en février dernier par le ministère de l'Agriculture des États-Unis (USDA).

Alors que le budget agricole des États-Unis s'élève à 95 milliards de \$ (contre 53 Mds € dans l'UE, crédits de développement rural compris), l'USDA proposait 7,5 Mds \$ d'économies cumulées sur 5 ans, d'après les calculs de l'Office d'évaluation des choix budgétaires du Congrès, ce qui était relativement peu. Finalement la Chambre des représentants et le Congrès se sont entendus sur le chiffre de 3 Mds \$. En outre, les coupes budgétaires qui résulteront de cette décision devraient être étalées sur l'ensemble des aides.

L'agriculture américaine est en pratique exonérée de contribuer à la réduction du déficit budgétaire fédéral et les niveaux de paiement direct versés aux producteurs leur permettront de maintenir leur agressivité sur les marchés. Il serait intéressant de savoir ce qu'en pense la présidence du Conseil de l'Union européenne !

LA COOPÉRATION TECHNIQUE, ATOUT PRÉCIEUX POUR DÉVELOPPER L'EXPORT

L'institut technique des céréaliers, ARVALIS-Institut du végétal, demeure très mobilisé pour apporter son appui à France Export Céréales, organisme de promotion de nos céréales sur le marché mondial.

En Chine, après les tests grandeur nature de blé français auquel il avait participé fin 2004 dans le moulin privé de la société Baiyan, ARVALIS est sollicité pour une opération similaire par COFCO, l'organisme public d'importation chinois, dans ses propres moulins. Les chinois vont bénéficier d'une démarche analogue en orge de brasserie, ciblée sur les nouvelles variétés. Elle prendra la forme de sessions de démonstration en France, dans les locaux de l'Institut



ENVIRONNEMENT

UN VRAI BIOPLASTIQUE, LABELLISÉ COMME TEL, EN AUVERGNE

Mis au point à partir de farine de maïs et de résine biodégradable par Ulice, un des laboratoires du groupe auvergnat Limagrain, et utilisé pour le paillage¹ de salades, de maïs semence et de coton, le plastique Biolice® a reçu le label "OK Compost". Ce label certifie sa conformité avec la norme européenne de biodégradabilité EN 13432.

Cette norme impose le respect de 4 critères: décomposition physique du matériau en petits fragments; décomposition du produit par les micro-organismes du sol en dioxyde de carbone, eau et sel avec apparition d'une nouvelle biomasse; absence de métaux lourds; absence d'éco-toxicité sur les plantes supérieures). Elle est la seule dont le respect permette la qualification d'un plastique comme totalement biodégradable.

Les premiers tests d'utilisation de Biolice® en films ont eu lieu en 2001 et il est utilisé depuis 2003. En 2005, il aura couvert 3000 hectares de maïs semence auvergnat et de salades rhônalpines. Ulice a poursuivi ses recherches pour diversifier les usages faits de ce plastique, qui est maintenant utilisé pour la fabrication de sacs pour déchets verts, de sacs de caisse et de pots pour les plantes.

¹ couverture de cultures au moyen de films

COMMUNICATION

UNE COMMUNICATION DE CONTACT POUR RÉHABILITER L'AGRICULTURE PRODUCTIVE

Face au langage convenu et aux témoignages à sens unique auxquels ont recours certains médias vis-à-vis de l'agriculture productive -cf. l'émission télévisée "Le futur en face" consacrée à l'environnement le 7 juin dernier par le "service public"- de plus en plus d'agriculteurs choisissent avec leurs organisations de développer une communication de contact avec leurs concitoyens.

A l'occasion d'événements destinés à attirer le grand public, ils dialoguent avec tous, illustrations concrètes à l'appui, sur le pourquoi et le comment de leurs pratiques, sur leur conception de leur métier, sur la vie d'une exploitation au fil des saisons. Ils constatent tous l'efficacité de ce mode de communication direct et interactif contre les préjugés dont ils sont l'objet. Dernières en date des opérations ainsi conduites, "Nature en ville", qui s'est déroulée du 31 mai au 5 juin en périphérie de Dijon, à l'initiative de la coopérative Dijon Céréales, et "Ferme en ville", organisée sur la Grand Place de Lille du 9 au 11 juin par les instances professionnelles agricoles du département du Nord.

INFOCHIFFRES

FRANCE : QUELLE PART DES SURFACES AGRICOLLES POUR LES BIOCARBURANTS ?

Pour incorporer 5,75 % de biocarburants dans les essences et gazole en France en 2010 -objectif fixé par la réglementation européenne - il faudra y consacrer 1 670 000 hectares.

Cela représente 5,66 % des 29 500 000 ha à la surface agricole utile de notre pays. Si l'on raisonne par rapport aux seules surfaces susceptibles de porter les cultures nécessaires à la production de biocarburants (betteraves, blé, maïs), soit 13 400 000 ha, la proportion passe à 12,46 %. Mais ces 13,4 millions ha comprennent 1 529 000 ha de jachères susceptibles d'être en grande partie affectés à la production de biocarburants, soit les 9/10^{èmes} des surfaces nécessaires.

Il existe par ailleurs des marges importantes pour une augmentation du taux d'incorporation, compte tenu de la croissance des rendements. Par exemple, l'augmentation tendancielle des rendements en blé entre 2004 et 2010 devrait aboutir en 2010 à une production supplémentaire équivalente à ce que produisent 900 000 ha aujourd'hui.

LE KAZAKHSTAN, 7ÈME EXPORTATEUR MONDIAL DE BLÉ

5 fois plus grand que la France et 3 fois moins peuplé, le Kazakhstan cultive environ 11,5 millions d'hectares de blé avec un rendement de 0,9 tonne hectare (en comparaison, la France a cultivé 4,8 Mha en 2004 avec un rendement de 7,7 t/ha).

Bien qu'il ne récolte que 10 à 11 millions de tonnes de blé (39,5 en 2004 en France, tous blés confondus), le Kazakhstan aura été le 7^{ème} exportateur mondial ces trois dernières campagnes avec une moyenne de 4,3 Mt vendues chaque année hors de ses frontières. Par rapport au nombre d'habitants, sa production est en effet élevée et, en outre, la baisse de la consommation de viande et de lait amorcée durant les années 90 a provoqué un recul de l'utilisation de céréales en alimentation animale.

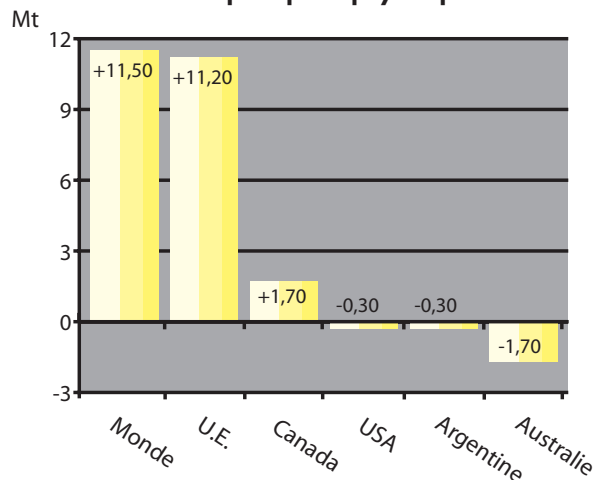
Fort de ses recettes pétrolières, le Kazakhstan mène une politique active de développement de son agriculture (soutien des prix et incitations au renouvellement du matériel, notamment) qui pourrait lui permettre d'augmenter sa production de céréales de 16% d'ici 2008 et de porter son disponible de blé exportable à 7 Mt au moins. Par ailleurs, afin d'augmenter ses capacités exportatrices, le Kazakhstan investit dans la construction de terminaux céréaliers, d'une part sur la Baltique en partenariat avec la Lituanie, d'autre part sur la mer Caspienne en partenariat avec l'Iran.

Source : ONIC

2004/2005 : ÉVOLUTION DES STOCKS DE BLÉ DES GRANDS PAYS EXPORTATEURS

À la suite des récoltes exceptionnelles de blé dans le monde en 2004, les stocks mondiaux étaient plus élevés de 11,5 Millions de tonnes (+ 9,25 %) au 30 juin 2005 qu'au 30 juin 2004, selon les estimations du Conseil international des céréales. Il apparaît que l'essentiel de cet accroissement des stocks a eu lieu dans l'Union Européenne (+ 101 %). C'est la conséquence de l'attitude des instances européennes, qui, face à la chute du dollar, n'ont pas utilisé suffisamment les restitutions (aides à l'exportation) auxquelles les autorisent les règles de l'OMC.

Croissance des stocks de blé en 2004/2005
dans les 5 principaux pays exportateurs



Source : CIC

Association Générale des Producteurs de Blé et autres céréales, 23-25, avenue de Neuilly, 75116 PARIS. Tél. 01 44 31 10 00.
Contact : Pascal HURBAULT.



BLE CONTACT est mis en ligne sur le site www.agpb.fr
Abonnements : consulter l'AGPB. Reproduction autorisée avec mention de la source BLE CONTACT-AGPB.